



Compte rendu du CDAS **du 12 mai 2018**

Site internet : <http://www.financespubliques.cgt.fr/56>
Page Facebook

Ordre du jour

- 1 – Fermeture du restaurant administratif de PONTIVY
- 2 – Rapport d'activité de la délégation d'action sociale pour 2017
- 3 – Présentation par le service social des différents dispositifs d'aide aux agents
- 4 - Point sur les crédits d'actions locales 2018
- 5 – Séjours été 2018

En début de séance, nous avons lu une déclaration intersyndicale qui rappelle notre attachement à l'action sociale et son nécessaire développement. Nous condamnons également la fermeture de la cantine de PONTIVY.

Par ailleurs, l'application informatique MIKADO n'ayant pas encore été complètement paramétrée, vous n'avez pas pu faire vos commandes de cadeau et de chèques KDO. Pas d'inquiétude, cela va bientôt être possible.

1 – Fermeture du restaurant administratif de PONTIVY

La DGFIP veut faire des économies en fermant des structures peu fréquentées alors que dans la note d'orientation il était écrit : « **la restauration demeure une prestation essentielle pour les personnels car elle contribue à la qualité de vie au travail et au bien être des salariés.** » **La note d'orientation 2018 précise qu'il faut favoriser le maintien d'une restauration collective.**

Pour la CGT, l'administration est dans la contradiction. Elle ne peut pas d'un côté dire qu'elle défend la restauration collective et fermer à tour de bras les petites structures qui ne sont soi-disant pas rentables.

La décision a donc été prise par le Directeur et le Secrétariat Général : la cantine de PONTIVY fermera au 30 septembre 2018 car le « coût par agent est extraordinairement élevé » selon le Directeur.

La CGT a dénoncé cette logique comptable qui conduit à cette fermeture.

Le choix des titres restaurant est validé (alors qu'il coûte plus cher que la restauration collective), il bénéficiera à tous les agents de la résidence pontivyenne qui le souhaitent. Cependant, nous avons tous dit que sa valeur faciale était insuffisante pour manger correctement.

Le conventionnement avec les restaurants alentours est impossible du fait du changement de politique du secrétariat général.

Un coin repas devra donc être obligatoirement aménagé à PONTIVY. La délégation ne sait pas encore ce qu'il adviendra du matériel du restaurant.

La CGT a dit au Président qu'il existait un sentiment d'acharnement envers les agents pontivyens après le départ de plusieurs services, la visite des locaux du SIE par l'éducation nationale et maintenant la fermeture de la cantine.

Le projet d'installation du CIO au centre des finances publiques est en suspens puisqu'ils sont eux aussi victimes de restructurations (régionalisation de la structure).

L'ensemble des représentants (toutes OS confondues) a émis un avis favorable à l'attribution des titres restaurants avec les réserves énoncées ci-dessus.

2 – Rapport d'activité de la délégation d'action sociale pour 2017

Quelques éléments chiffrés sur la population morbihannaise concernée :

- 3 737 personnes bénéficiaires
- 569 enfants de 0 à 17 ans (en diminution)
- Dont 2 120 retraité-e-s
- 5 restaurants conventionnés : VANNES> restaurant du conseil départemental, restaurant de la ville de Vannes, cercle mixte de la gendarmerie, restaurant Udopa, LORIENT> Agora polygone.
- 4 restaurants financiers : Ploërmel, Pontivy, Vannes Pobeguïn, Lorient vedette des douanes.

Le nombre de repas servis est en baisse.

Les crédits d'actions locales en 2017 s'élevaient à 41 519 €.

L'arbre de Noël absorbe 44% du budget : en baisse depuis plusieurs années sans baisse de la qualité des prestations.

29 dossiers ont été déposés pour les aides et prêts.

Précision concernant l'EPAF : pour vos vacances, vous pouvez amener les amis et/ou la famille qui paieront le tarif « extérieur ».

En dehors de ces activités, la délégation a organisé un séjour auto-financé d'une semaine à la résidence EPAF du Cap Ferret auquel ont participé 50 retraités ; pris part le 1er décembre à la journée mondiale de lutte contre le SIDA organisée par l'ONU ; pris part à l'organisation des conférences de santé publique organisée avec la MGEFI sur la nutrition à Vannes et Lorient.

4 – Présentation par le service social des différents dispositifs d'aide aux agents

L'assistante sociale, encore une fois cette année, ne présente pas son compte rendu annuel. Elles sont toujours en conflit avec le secrétariat général par rapport au PPCR. La CGT les soutient pleinement.

Elle a fait un point sur les différents dispositifs d'aide aux agents. Vous en trouverez le détail dans le fichier joint. N'hésitez pas à solliciter la délégation en cas de besoin.

Il existe, notamment, un dispositif d'aide aux agents en difficulté.

La responsable régionale nous a délivré quelques informations: les moyens humains sont préservés pour 2018 (tant mieux!).

Une nouvelle circulaire de 2017 modifie le périmètre d'intervention des assistantes sociales. Elles peuvent, désormais, en cas de restructurations, intervenir sur les collectifs

de travail.

A noter que les organisations syndicales peuvent solliciter le service social. Nous ne nous en priverons pas.

Nous avons demandé à la Direction si elle avait contacté l'A.S. dans ce cadre : silence gêné et pas de réponse !

5 – Point sur les crédits d'actions locales 2018

Les crédits sont quasiment tous engagés.

L'arbre de Noël aura lieu le 28 novembre à LOCMINE.

Les chèques cadeaux vont être dématérialisés, vous recevrez des e-chèques ou une carte cadeau.

RAPPEL : les commandes de cadeau pour les enfants de 0 à 18 ans se font désormais sur l'application MIKADO.

6 – Séjours été 2018

78 enfants sont inscrits pour les séjours d'été.

Cela n'a pas été évoqué dans ce CDAS mais nous trouvons toujours « étrange » que les couples « DGFIP » ne reçoivent qu'un cadeau. Ils seraient de 2 administrations différentes ou du secteur privé et du secteur public, ce ne serait pas le cas...De même, quid des couples séparés ?

Continuons à revendiquer une action sociale de haut niveau pour toutes et tous, actifs, retraité-e-s, titulaires et non titulaires !

Vos représentantes CGT : Claudie PESQUER- SIE Lorient Nord, Albane GUILLOU-Trésorerie Port-Louis. « Expert » Christophe RISSEL

- La délégation a conçu une plaquette recensant les consultations gratuites possibles dans le département : aide juridictionnelle, avocats, défenseur des droits...

Ce document est disponible sur notre site internet : <http://www.dgfip.cgt.fr/56/spip.php?article521>

Si vous avez des propositions pour améliorer l'action sociale dans le Morbihan, n'hésitez pas à nous les transmettre sur notre BALF cgt.ddfip56@dgfip.finances.gouv.fr .